

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **28 mai 2020** à **20h00**

N° délibération
D2020-03-10

Date de convocation
22 mai 2020

Date d'affichage
22 mai 2020

Nombre de conseillers

<i>En exercice</i>	<i>Présents</i>	<i>Absents exc.</i>	<i>Absents</i>	<i>Votants</i>
15	14	1	0	15

Étaient présents

M. WOLLJUNG Serge	Mme LUBNAU Dominique	Mme WAGNER Mirèse
M. MULLER Jean-Marie	M. FALLITO Giovanni	M. BOULANGE Philippe
Mme PIQUEMAL Anne	M. GIRARD Guy	M. PEREZ Thomas
Mme MARTIGNON Sonia	Mme CAISSUTTI Claudie	Mme KRÄWER Alice
M. POINSIGNON Gilles	M. MARTIN Michel	

Était absente excusée

Mme PECYNA Carole Pouvoir à Mme MARTIGNON Sonia

Objet : Indemnité de confection des documents budgétaires à verser à la Trésorerie de Vigy

VU l'article 97 de la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU le décret n° 82.979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat,

VU l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires,

CONSIDERANT l'accord de Monsieur Marc VILLIBORD, Trésorier,

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- **DEMANDE** à Monsieur Marc VILLIBORD, trésorier, de fournir les prestations d'aide à la confection des documents budgétaires définies à l'article 1 de l'arrêté précité.
- **DECIDE** d'accorder à Monsieur Marc VILLIBORD, Receveur municipal, l'indemnité de confection des documents budgétaires pour un montant de 45,73 euros.

Fait à Silly-sur-Nied, le 28 mai 2020
Serge WOLLJUNG, Maire de Silly-sur-Nied

Signature et cachet

